

Impôt sur la fortune

L'impôt sur la fortune est un impôt direct et personnel qui est prélevé sur le patrimoine des particuliers. La valeur nette de la personne physique constitue l'ensemble des actifs et droits à contenu économique dont elle est titulaire, en déduisant les charges et charges qui en diminuent la valeur, ainsi que les dettes et obligations personnelles auxquelles le titulaire doit répondre.

En ce qui concerne les assujettis résidant en Catalogne, l'exécution de la taxe est entièrement confiée à la Generalitat de Catalunya.

L'impôt sur la fortune s'accumule le 31 décembre de chaque année et affecte les actifs détenus par le contribuable à cette date.

Les contribuables sont tenus de soumettre la déclaration de revenus par voie électronique via Internet, que ce soit en raison d'une obligation personnelle ou réelle, à condition que l'une des circonstances suivantes concorde:

- Que le contingent fiscal, déterminé conformément à la réglementation régissant cet impôt, et une fois les déductions ou primes applicables, aboutisse à être inscrit.
- Lorsque, à défaut de circonstance précédente, la valeur du bien ou des droits, déterminée conformément aux normes réglementaires, de la taxe, dépasse 2 000 000 euros.
- La date limite de dépôt des auto-évaluations de l'impôt sur la fortune pour l'année 2019 se situe entre le 1er avril et le 30 juin 2020, tous deux inclus.

Toutefois, si le résultat de la déclaration est à saisir et que le paiement est par prélèvement automatique, la présentation ne peut être effectuée après le 25 juin 2020.

Qui doit payer l'impôt sur les successions?

L'impôt sur la fortune doit être présenté par les contribuables dont l'assiette fiscale est supérieure à 700 000 euros, pour lesquels la valeur de tous leurs biens ou droits est prise en compte et la valeur de la résidence habituelle est exclue (jusqu'à un maximum de 300 000 euros).



Comment la taxe foncière est-elle calculée?

Pour calculer l'impôt sur la fortune en Catalogne, nous devons suivre le processus suivant:

Calcul de base impossible

- Nous commencerons par calculer l'assiette fiscale de la taxe. Celle-ci prendra en compte la valeur de tous les actifs qui composent le patrimoine de l'individu (immobilier, bijoux, dépôts en comptes chèques ou d'épargne, assurance vie, objets d'art ...), en déduisant les dettes contractées.
- Dans le cas de la communauté autonome de Catalogne, les premiers 500 000 euros sont exonérés d'impôt. Dans d'autres communautés, le montant de l'exonération varie. Par exemple, en Aragon, ce minimum d'exonération est de 400 000 euros, tandis qu'à Madrid, il s'élève à 700 000 euros.

Exemptions de l'impôt sur la fortune

Les exonérations prévues pour chaque communauté seront réduites à l'assiette fiscale. En Catalogne, ces exemptions concernent:

- Les atouts qui constituent le patrimoine historique des communautés autonomes.
- Certains objets d'art et antiquités.
- Trousseau de ménage.
- Certains droits de contenu économique.
- Les droits dérivés de la propriété intellectuelle ou industrielle.
- Titres appartenant à des non-résidents.
- Actifs commerciaux et professionnels.
- Participations à certaines entités commerciales et professionnelles.
- La résidence habituelle du contribuable, avec un montant maximum de 300 000 euros.
- Pour voir les nuances de chaque exemption, nous vous recommandons de consulter la section Exemptions de la page Administration fiscale.

Plein tarif

Lors de l'application des exonérations à l'assiette fiscale, nous obtiendrons



l'assiette imposable, montant auquel nous devons appliquer le barème d'imposition établi par chaque communauté autonome. Dans le cas de la Catalogne, le taux de l'impôt sur la fortune est régi par ce tableau:

**TARIF DE LA TAXE SUR LES ACTIFS EN CATALOGNE ANNÉES
2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et la 2019.**

Le barème de la taxe à appliquer sur la base imposable de la taxe est le suivant:

Base liquidable Hasta euros	Cuota íntegra Euros	Resto base liquidable hasta euros	Tipo
0	0,00	167.129,45	0,210
167.129,45	350,97	167.123,43	0,315
334.252,88	877,41	334.246,87	0,525
668.499,75	2.632,21	668.500,00	0,945
1.336.999,75	8.949,54	1.336.999,26	1,365
2.673.999,01	27.199,58	2.673.999,02	1,785
5.347.998,03	74.930,46	5.347.998,03	2,205
10.695.996,06	192.853,82	en adelante	2,750

